

**Association des spécialistes en santé sexuelle de Suisse latine:
éducation – formation – conseil
ALECSS**

CHARTRE ASSOCIATIVE

Préambule

La charte explicite les principes fondamentaux de l'Association des spécialistes en santé sexuelle de Suisse latine : éducation – formation – conseil. Elle constitue le cadre d'orientation dans lequel l'association et les membres qui la constituent se reconnaissent, se positionnent, s'engagent, agissent et collaborent.

L'adhésion à l'association est indissociable d'une adhésion à sa charte que tous ses membres s'engagent à respecter dans leurs activités de spécialistes en santé sexuelle.

La charte associative est la clef de voûte des documents suivants :

- *Les statuts, qui définissent les buts et le fonctionnement de l'association*
 - *Le référentiel de métier et de compétences des spécialistes en santé sexuelle (août 2014)*
-

Notre association

L'Association des spécialistes en santé sexuelle de Suisse latine est constituée de personnes adhérant à la charte ainsi qu'aux buts de l'association. Ces personnes sont au bénéfice d'un titre reconnu par une instance officielle qui relaie les principes de l'IPPF et de l'OMS.

Notre mission

Notre association a pour but de défendre et de promouvoir les intérêts collectifs et l'expertise des spécialistes en santé sexuelle. Elle vise à garantir le professionnalisme des spécialistes et des prestations en santé sexuelle dans le domaine de l'éducation, de la formation et du conseil.

Notre vision

Notre association et ses membres s'engagent, dans le respect de la déontologie des métiers de spécialistes en santé sexuelle et de ses cadres de référence :

- à promouvoir une vision holistique et positive de la santé sexuelle
- à défendre les droits sexuels de l'IPPF et de la santé sexuelle telle que définie par l'OMS

Notre engagement

L'association et ses membres s'engagent par leurs activités et prises de position :

- à faire reconnaître les professions de spécialistes en santé sexuelle
- à faire reconnaître comme mission d'utilité publique les prestations d'éducation – formation – conseil en santé sexuelle
- à collaborer avec les partenaires concernés par la thématique de la santé sexuelle
- à contribuer à la qualité de la formation des spécialistes en santé sexuelle
- à proposer des formations continues de qualité adaptées aux besoins des membres
- à favoriser l'émulation, la cohésion et la solidarité entre les membres
- à mettre à disposition des milieux intéressés l'expertise et les compétences des spécialistes en santé sexuelle

Nos valeurs

Les membres de l'association partagent les mêmes valeurs qui fondent l'éthique de leur travail. Ils s'engagent à représenter et à défendre ces valeurs dans l'exercice de leur métier et dans leur engagement associatif.

- **Professionalisme**

Les membres de l'association sont des professionnels dont la spécialité est la santé sexuelle. Ils se caractérisent par la qualité de leur travail auprès de la société et des bénéficiaires. Les membres s'engagent à actualiser leurs connaissances et renforcer leurs compétences.

- **Respect**

Les membres de l'association travaillent avec considération et empathie envers chaque individu, dans le respect de la sphère intime, des choix individuels, des diversités et sans aucune discrimination.

- **Solidarité**

Les membres de l'association sont solidaires les uns par rapport aux autres et vis-à-vis de l'association. Dans l'optique d'entretenir les compétences et les valeurs communes exposées dans cette charte, les membres s'engagent à participer aux activités de l'association.

La charte de l'Association des spécialistes en santé sexuelle de Suisse latine, ALECSS, est adoptée lors de l'assemblée générale constitutive du 16 juin 2018 à Lausanne